

Journée nationale de la domiciliation des personnes sans domicile stable : une mobilisation des acteurs pour développer le réseau et l'accès aux droits

Jeudi 11 avril 2019, salle Laroque, Ministère des Solidarités et de la Santé

Matin

- 8h45** **Accueil café**
- 9h15** **Mot d'ouverture**
- 9h30** **Table ronde 1 – La gouvernance territoriale : comment créer un réseau d'acteurs de la domiciliation et de l'accès aux droits ?**
- Les schémas départementaux de la domiciliation : bilans et enjeux pour leur renouvellement
 - L'intégration de la domiciliation dans le maillage territorial des acteurs de la solidarité
 - Les outils facilitant le pilotage : améliorer la collecte de données et le suivi d'activité
- 11h00** **Table ronde 2 – La connaissance du dispositif : comment garantir à la fois l'accès à la domiciliation et aux droits ?**
- La connaissance par les organismes de l'accès aux droits :
 - les difficultés rencontrées pour faire accepter l'attestation de domiciliation
 - les solutions possibles :
 - formations des agents de front office
 - procédure de droit au compte
 - saisine du délégué du défenseur des droits
 - La connaissance par les organismes domiciliataires : diffuser l'information et permettre des échanges entre acteurs
- 12h45** **Déjeuner libre**

Après-midi

- 13h45** **Temps café**
- 14h00** **Travaux en ateliers** (sur inscription des participants)
- Les difficultés qui perdurent en matière de domiciliation et les propositions pour améliorer l'effectivité du droit à la domiciliation

Atelier 1 : La domiciliation des gens du voyage

Quelles sont les enjeux de la domiciliation des gens du voyage et les principales difficultés qu'ils rencontrent ? Quelle articulation entre mode de vie itinérant et domiciliation des personnes sans domicile stable ?

Atelier 2 : La domiciliation des ressortissants hors UE et demandeurs d'asile

Quelles sont les difficultés rencontrées par les citoyens hors UE pour accéder à une domiciliation ? Quelles sont les conséquences de l'absence de domiciliation pour ce public ? Quelles articulations entre domiciliation spécifique demandeurs d'asile et domiciliation de droit commun, notamment pour les déboutés ?

Atelier 3 : Les partenariats permettant de fluidifier le parcours des personnes concernées

Quelles sont les problématiques en matière de domiciliation que des partenariats peuvent permettre de résoudre ? Quelles conséquences sur le parcours des personnes concernées ? Quelles conséquences sur les organismes domiciliaires ? (Exemple : gestion du courrier, domiciliation des personnes détenues, orientation/prescription, etc.)

Atelier 4 : Les schémas départementaux de la domiciliation des personnes sans domicile stable

Comment le schéma départemental de la domiciliation peut-il être un outil pour mobiliser les acteurs ? Quelle place donner aux personnes concernées dans son élaboration ? Quels sont les points fondamentaux qu'il doit permettre d'aborder ?

Atelier 5 : Le lien avec la commune

Quelles sont les principales difficultés d'appréciation du lien avec la commune ? Quel impact pour les personnes concernées et les organismes domiciliaires d'une application non uniforme de la loi ? Comment améliorer la compréhension et l'application ? Quels sont les points de blocages ?

15h45 **Restitution par les président(e)s d'ateliers :** propositions concrètes pour améliorer le dispositif de domiciliation

16h30 **Propos conclusifs**

17h00 **Fin de la journée**

Plan et accès

Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
Paris 7^{ème}

